

Aude Dontenwille-Gerbaud
Maîtresse de conférences en Histoire
UPEC – CEDITEC

Les transcriptions des réactions des publics populaires lors des meetings républicains des années 1871-1882.

Comme le dit Arlette Farge, l'historien sait bien qu'il bute régulièrement sur cette absente si présente qu'est la parole mais il n'en cherche pas moins à essayer de nommer le rien, le vulgaire ...¹ L'historien a bien conscience de la difficulté à faire émerger ce qui peut s'apparenter à une « parole des sans voix ». Ce qui va être proposé ici est une étude sur un matériau dont la nature est d'être une retranscription :

« Non, mes amis, la République n'a pas besoin d'un homme ; elle peut et doit savoir s'en passer. La République a besoin de tous et de chacun ; elle a besoin de vous qui êtes là, comme elle a besoin de tous ceux, qui, loin d'ici, il y a quelques jours encore, fêtaient son apparition sur la terre française. (Très bien ! Très bien ! – Vive approbation.) C'est précisément l'honneur de la République, face à tous les autres régimes, en face de toutes les autres combinaisons de gouvernement, de pouvoir se passer d'un homme et d'une famille (C'est cela ! Bravos et applaudissements bruyants et prolongés.) Je vous en prie, mes amis, je suis très fatigué et je sais très bien combien vous êtes bons pour moi ; je comprends que vous voulez me prouver votre accueil sympathique en m'applaudissant ; mais vraiment, je vous en prie, veuillez ajourner ces marques d'approbation que vous me prodiguez, et qui pourraient interrompre ma pensée. Et puis, nous sommes ici pour dire des choses utiles et non pour nous applaudir ! (Mouvement d'adhésion.) »²

Dans les retranscriptions des discours des grands leaders fondateurs de la Troisième République, les sténographes de l'époque indiquent des formes de réaction des publics : applaudissements, approbations par des TB !, rires, émotion etc ... Il va de soi que ces indications sont d'abord une perception du sténographe présent, puis qu'elles sont relues et approuvées par l'entourage des leaders avant publication dans la presse. Par ailleurs, elles présupposent méthodologiquement l'existence « d'un public », qui ne soit pas simplement l'agrégation d'individus. Il s'agit donc bien d'un discours reconstruit et il ne s'agit en rien d'essentialiser ces réactions.

Nous proposons toutefois d'utiliser ce matériau, dans un cadre méthodologique précis, dont le maître mot sera la comparaison, pour essayer de faire émerger une forme de parole de ces « sans voix » qui venaient assister aux meetings des grands leaders républicains. Ceux (éventuellement celles) qui se rendent à ces meetings sont républicains. Il ne s'agit pas de meeting pour convaincre, mais pour « former ». Le projet républicain de développer une

¹ Arlette Farge, *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIIIe siècle*, Paris, Seuil, 1992.

² *Discours et plaidoyers politiques de Gambetta*, 1881, rassemblés par Joseph Reinach, Paris, Charpentier ; discours d'Albertville, 25 septembre 1872, volume III, p. 68

opinion publique éclairée considère ce type de « rencontre » entre orateur et public comme l'essence même de la démocratie. Mais n'avons-nous pas en main une forme de reconstruction qui ne dirait rien d'autre qu'une *doxa* républicaine ? Paula Cossart montre, par exemple, comment un journal comme *Le Temps*, forge l'image d'un public populaire sage et discipliné pour répondre aux attaques d'une droite anti-républicaine³. *A contrario*, nous pouvons donc en conclure qu'un journal d'opposition aura tout intérêt à montrer un public peu attentif et brouillon. En croisant les sources, les types de transcription, il sera possible de dégager une « tendance » réactive.

Nous aborderons dans un premier temps tous les problèmes méthodologiques et épistémologiques que pose ce type d'analyse. Dans un deuxième temps, nous montrerons comment, par comparaison des transcriptions de publics divers aux discours d'un seul et même orateur, il est possible de proposer une forme de typologie. A l'inverse, nous analyserons les formes de réaction transcrites lors de discours de deux orateurs avec un même public. Enfin, toujours par comparaison, nous analyserons l'interaction d'un public et de l'orateur, transcrite par plusieurs sténographes différents, en comparant les comptes rendus de presse, favorables ou défavorables à l'orateur, y compris lorsque parfois, le meeting se déroule mal et que la séance est suspendue.

Seules les comparaisons permettent de mettre à jour des faisceaux de convergence pour essayer de faire émerger une « parole des sans voix », bien évidemment en creux, dans la mise en forme qui restera toujours celle d'une parole considérée comme officielle, à tout le moins experte.

1. Enjeux et limites méthodologiques d'une approche historique des « sans voix ».

Cette transcription des réactions supposées des publics n'est guère acceptée comme une source objectivable dans le monde des historiens. Or, en guise de clin d'œil à cette communauté épistémologique, nous pourrions en dire tout autant des paroles des orateurs ... Les grands discours sont cependant considérés comme source, analysés dans une démarche en analyse de contenu en tant que corpus écrit, sans beaucoup de précaution méthodologique. L'article de Benjamin Morel analyse très précisément tous les biais d'une étude des discours parlementaires qui ne tiendraient pas compte de cette mise en forme institutionnelle qui est celle des fonctionnaires du « compte rendu intégral »⁴.

Premier aspect du problème : la retranscription elle-même.

Il existe peu de travaux sur cette profession, ce corps des sténographes, né d'une utopie, celle de la démocratie. Comme le montre Delphine Gardey, cet univers professionnel des sténographes, dont la plupart de ceux qui accompagnent les hommes politiques sont aussi sténographes officiels au Parlement, se caractérise par un niveau de formation très élevé, et participent d'une déontologie professionnelle rigoureuse. La sténographie, l'écriture abrégée est présumée capable de capturer l'oralité. Elle est pensée comme la médiation, exhaustive, de

³ Paula Cossart, « Un peuple sage ou indiscipliné ? La construction par *Le Temps* d'un cadre interprétatif de la participation aux réunions politiques des années 1860 à 1910 », *Revue d'Histoire du 19^e siècle*, 2003, n°26-27 ; *Le meeting politique de la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Rennes, PUR, 2011.

⁴ Benjamin Morel, « Ce que conte le compte rendu : l'institution d'un ordre parlementaire idéalisé », *Droit et société* 2018/1 (n° 98), p. 179-199.

la démocratie parlementaire en train de naître. *L'in extenso* du procès-verbal consacre l'avènement du débat public, mais aussi de la justice où les procès sont transcrits dans un objectif de transparence et de vérité. En d'autres termes, Delphine Gardey montre comment ces sténographes sont considérés dans les débuts de la Troisième République comme garants tout à la fois de la liberté, de la publicité et de l'esprit d'information. L'écriture sténographique est légitimée comme publique, neutre, dénuée de tout jugement de valeur, médiatrice, une technologie politique démocratique en quelque sorte. Cette technologie va durer au Parlement en France jusqu'en 2004-2005, date à laquelle il sera fait appel aux enregistrements. Elle est minutieusement décrite par Delphine Gardey.

Il n'en reste pas moins que cette parole, retranscrite, est d'abord un choix interprétatif et produit un effet configurant. La profession théorise ce paradoxe, dès la Révolution française⁵. Il n'est toutefois jamais question de la retranscription des réactions des publics. A notre connaissance, il n'y a pas d'écrits de conseil, de grilles d'évaluation, proposés aux sténographes. Benjamin Morel qui travaille sur les comptes rendus actuels du Sénat et de l'Assemblée et qui peut comparer ce qu'il a lui-même observé durant les séances avec les vidéos et leurs choix de cadrage, les verbatim et enfin les comptes rendus, constate une diversité :

« Comment comprendre cette diversité ? Comme le soulignent les fonctionnaires interrogés, la typologie des mouvements de séance ne se veut en aucun cas scientifique. Elle est un outil parmi d'autres afin de donner à voir l'ambiance de la séance. Or les rédacteurs n'effectuent que des prises de quinze minutes et n'ont qui plus est pas la même sensibilité au déroulement des débats. Dans les logiciels qu'ils utilisent, les fonctionnaires ont à leur disposition, via un menu prédéterminé, l'ensemble des émotions qu'ils peuvent introduire. Toutefois, si le logiciel contraint leur choix, il ne le guide pas. Notons que l'ajout d'émotions se fait également souvent à deux niveaux, celui du rédacteur et celui de son correcteur. Les jeunes rédacteurs sont en effet jugés timides en la matière par leurs aînés correcteurs ; alors que les premiers craignent de se méprendre sur la qualification d'un mouvement de séance, les seconds se sentent plus sûrs et donc plus libres. Conscients du caractère avant tout théâtral de l'outil, ils en rajoutent en seconde lecture⁶. »

Qu'en dire concernant une « parole des sans-voix » ? Les comparaisons permettront de mettre en évidence une typologie. Les publics dits ruraux ne semblent pas réagir comme les publics dits ouvriers des grandes villes par exemple. Il nous faudra donc interroger les biais d'une construction typifiante de ces « publics ». Nous proposons de considérer que sur une période longue d'une dizaine d'années, en croisant des sources favorables et défavorables au projet républicain, il est possible de voir émerger en creux, une spécificité de tel ou tel meeting qui laisse voir, quelque peu, l'expression de publics différents.

Deuxième question méthodologique : qui sont ceux qui composent les publics ?

Joseph Reinach, l'ami de Léon Gambetta qui assure la transcription et la publication de l'ensemble des discours, soit 11 volumes qui vont paraître à partir de 1881, donne des indications. Pour l'essentiel, ces informations se retrouvent dans la presse républicaine, notamment le journal fondé par Gambetta et son équipe, *La République française*. Là encore,

⁵ Hugo Coniez, « L'Invention du compte rendu intégral des débats en France (1789-1848) », *Parlement[s]*, *Revue d'histoire politique* 2010/2 (n° 14), p. 146-158.

⁶ Benjamin Morel, *op.cit.*

nous avons affaire une réécriture de l'histoire. Il nous faut donc croiser avec les sources d'archives. Prenons deux exemples.

Ce que décrit la République française à propos d'un discours de Léon Gambetta à La Ferté-sous-Jouarre :

« C'est une excellente et patriotique pensée qui a inspiré les organisateurs du banquet de la Ferté-sous-Jouarre. Ces républicains si dévoués et si intelligents, qui vivent à côté d'une population rurale dont ils connaissent à merveille les véritables sentiments, ont voulu prouver par un exemple que les cœurs et les esprits des habitants des campagnes appartiennent à la démocratie, à la République, et qu'on veut la même chose, ayant le même intérêt et étant de la même race, aux champs et dans la ville. (...) »
 « Le plus grand nombre, nous tenons à le redire, se composait d'habitants de la campagne, de petits propriétaires, de fermiers, de simples cultivateurs. »⁷

Le projet républicain en cette année 1872 est bien de rallier le monde des campagnes qui a « mal voté » en 1871. L'insistance sur la nature de ce public pourrait donc n'être qu'une forme de propagande. Croisons avec d'autres sources, par exemple une lettre d'un opposant républicain, celle du curé de la Ferté-sous-Jouarre qui s'adresse à l'ensemble de ses paroissiens et même des habitants de toutes les communes voisines⁸. Le chanoine honoraire Lamiche se lamente d'un spectacle aussi attristant. Ce qui nous apprend, que le rassemblement fut vaste, autant d'origine rurale qu'urbaine. Il ne s'agit donc pas seulement de propagande républicaine. Léon Gambetta est un des rares orateurs à avoir parlé devant des publics de ce type.

Autre exemple, celui d'une double manifestation qui se déroule à Troyes le 23 février 1879. Charles Floquet et Eugène Spuller y viennent faire un discours sur l'anniversaire de 1848. D'après la presse, ce sont les corporations civiles, les chambres syndicales des menuisiers, typographes, bonnetiers et charpentiers qui accueillent les orateurs. Le comité organisateur est composé d'un tourneur sur bois d'un chapelier, d'un employé, d'un fabricant et d'un contremaître en bonneterie, d'un bonnetier, d'un comptable, d'un ébéniste, d'un mécanicien, d'un horloger, d'un menuisier, du président de la Chambre syndicale des typographes, du président de la Corporation des typographes, du président de la Chambre syndicale des menuisiers-ébénistes, du président de la Corporation des menuisiers-ébénistes. Parmi eux, certains sont connus pour leurs activités militantes, notamment des membres de l'Association Internationale des Travailleurs. Le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* (sous la direction de Jean Maïtron) permet de retrouver leur trace. Nous ne saurons bien évidemment jamais précisément qui sont ces « sans voix » qui ont acheté un bulletin de souscription et participé à l'événement. Nous ne pourrions que proposer des hypothèses⁹. Jusqu'en 1880, la population dite *ouvrière* se constitue principalement d'ouvriers et d'ouvrières payés à la pièce, et de façonniers indépendants possédant leur propre atelier et combinant parfois travail artisanal et travail agricole. Les corporations civiles représentent ce monde, que l'on peut qualifier *d'ouvriers de métier*.

⁷ *Discours et plaidoyers politiques ... op.cit.*, volume 2 p. 366

⁸ *Le curé de la Ferté-sous-Jouarre à ses Paroissiens et aux habitants des Paroisses voisines*. 16 juillet 1872, Paris, Typ. A. Parent. Cote BNF : LB57 3684

⁹ Dontenville-Gerbaud, Aude, « Les discours, acte de fondation de la République : l'interaction orateurs/publics populaires. Eugène Spuller, Charles Floquet et Louis Blanc à Troyes en 1879 », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 33, 2006

Troisième question méthodologique : ce qui se dit du public dans la matérialité de la langue. Une approche historique en Analyse du Discours.

L'analyse du discours de Charles Floquet à Troyes en 1879, permet de voir émerger en creux ce que pourrait être une parole de ces ouvriers de métier. Le *Vous* employé par Charles Floquet concerne le public, lequel n'a jamais été effrayé par la Commune de Paris, lequel sait quelle est la bonne politique républicaine. Les paysans ne font pas partie de ce *Vous*. Cependant, Charles Floquet évoque « vos villages ». Les paysans de l'Aube sont donc bien à convaincre, ce qui semble être de la responsabilité politique du public qui vient écouter l'orateur, un public qu'il ne ménage pas : *Vous* n'êtes pas encore assez courageux, *Vous* ne développez pas encore suffisamment les actes de propagande, pour être tout à fait du côté du *Nous*. Charles Floquet fait la leçon de ce qu'il convient de répondre aux opposants des campagnes :

« Ils se plaignent sans cesse que la démocratie soit en proie à des rêves creux, à des systèmes tout d'une pièce. Eh bien, que leur répond cette démocratie. – Je ne vous réclame, dit-elle, au nom des travailleurs, la réalisation d'aucune utopie, plus ou moins séduisante, je ne vous demande que ce que j'ai le droit de vous demander, ce que les capitaux possèdent depuis longtemps, le droit d'association, c'est-à-dire pour chacun de nous le droit de réunir son travail, son intelligence et son activité, au travail, à l'intelligence et à l'activité de son voisin, de manière à établir la balance aussi égale que possible vis-à-vis de ceux qui, en associant leurs capitaux, peuvent imposer leurs conditions au travail disséminé. »¹⁰

Si Charles Floquet insiste longuement sur la question des « utopies », c'est qu'*a contrario*, il est possible de considérer que le public présent dans la salle se réclame encore de la tradition *quarante-huitarde* des corporations, tradition pour laquelle l'association se veut une revendication plus révolutionnaire, plus *socialiste*, une mise en commun des moyens de production et l'espoir politique de la fin du patronat. L'Analyse du Discours permet en quelque sorte de dégager une forme de « parole des sans voix ». Or, si l'on prend en compte l'ensemble des transcriptions des réactions du public par le sténographe, il semble bien qu'un long silence s'installe alors dans la salle. Il est toujours délicat d'interpréter les silences et peut-être y-a-t-il eu des réactions diverses de désapprobation qui n'ont pas été retranscrites ? Il nous semble que la presse d'opposition s'en serait alors emparée, ce qu'un dépouillement systématique n'a pas révélé. A défaut d'une « parole des sans voix », nous pouvons raisonnablement conclure que les options politiques des ouvriers de métier présents au meeting de Charles Floquet sont nettement socialisantes, que la défiance reste très forte à l'endroit des campagnes et qu'ils ne partagent pas la vision républicaine des « Opportunistes ».

¹⁰ Floquet, Ch., 1885, *Discours et opinions*, rassemblés par Albert Faivre, Paris, Derveaux, volume 1, p. 211.

2. Les comparaisons comme mode d'accès à « une parole des sans voix ».

C'est par un travail comparatif sur un corpus de 164 discours (tenus par Paul Bert, Louis Blanc, Jules Ferry, Charles Floquet, Léon Gambetta, Victor Hugo, Eugène Spuller), entre 1871 et 1882 devant des publics « populaires » que nous proposons ici d'accéder à cette « parole ».

Deux orateurs, un même public.

A Troyes par exemple, nous avons pu montrer par comparaison des discours d'Eugène Spuller et de Charles Floquet devant un même public, une cohérence dans les réactions du public mentionnées par le sténographe présent¹¹. Il est ici difficile d'évoquer un public se laissant manipuler. Le thème de la monarchie par exemple, alors qu'il apparaît à des moments différents, dans le cadre d'un argumentaire différent, laisse le public silencieux dans les deux cas. Il en est de même avec le thème des erreurs du suffrage universel et de l'opposition entre Paris et la province. A l'inverse, le thème de la personnalisation du pouvoir du roi amène à chaque fois une réaction rapide. Le choix de la place de ces thèmes au sein des discours, reste de l'ordre de la stratégie oratoire, mais d'une stratégie de détails, relativement fine. Dans un cas comme dans l'autre et à y regarder de près, le public de Troyes reste réservé dans son accueil des deux orateurs. La fréquence de réactions aux discours d'Eugène Spuller et de Charles Floquet, reste moindre que la fréquence moyenne de réactions à l'ensemble de leurs discours sur une période de 10 ans. Manifestement, le public de Troyes n'apporte pas aux orateurs de l'*Union républicaine* un soutien inconditionnel. Et même si Charles Floquet semble plus à gauche et radical qu'Eugène Spuller, le public ne semble guère faire la différence. La presse d'opposition, le fait d'ailleurs remarquer, ce qui corrobore *a contrario* l'analyse des transcriptions par les sténographes « officiels ».

Un même orateur et 84 publics entre 1870 et 1882.

Si, à l'inverse, l'on analyse les réactions mentionnées par les sténographes des divers publics qui viennent écouter un même orateur, Léon Gambetta, il est possible de dégager une typologie¹². Léon Gambetta ne se déplace toutefois que dans des lieux acquis à la République. La prise de risque reste faible de voir s'y exprimer une opinion divergente. Nous avons calculé le taux moyen de réactions supposées par discours (en pondérant ce calcul en fonction de la durée du discours), les registres de réaction (rire, émotion, acquiescement), la répartition des mentions de réaction dans la structure générale du discours. A y regarder de près, les réactions transcrites par les sténographes varient d'un lieu à l'autre. De façon ténue, nous touchons à la « parole de ces sans voix ». En tête des publics qui réagissent beaucoup d'après les sténographes, Paris, surtout Belleville. Ces publics sont notés « électeurs du quartier » et ce n'est là, bien évidemment, qu'une approximation. Le public rural vient immédiatement après Paris et semble se caractériser, d'après le sténographe, par une manière directe de répondre à l'orateur. Les « Oui ! oui ! », les « C'est cela ! » sont nombreux. Puis la typologie nous amène à considérer des publics apparemment nettement moins expansifs, et tout d'abord ceux des corporations et des ouvriers de province, le public le moins bruyant étant composé des petits négociants et des commerçants. Le public y est montré comme particulièrement

¹¹ Dontenville-Gerbaud, Aude, 2006, *op.cit.*

¹² Dontenville-Gerbaud, Aude, « Typologie des réactions des publics populaires républicains lors des grands meetings politiques (1871 – 1882) », *A la recherche des publics populaires (2). Etre peuple*, Dakhli, Le Nozach, Ségur (dir.), Questions de communication, Editions universitaires de Lorraine, 2016

silencieux durant tout le discours, mais à la fin du discours, ce sont des salves répétées d'applaudissements, des acclamations. Les assistants se pressent autour de l'orateur pour le saluer et le féliciter. Ce type de comportement semble spécifique au public des chambres syndicales du commerce et de l'industrie. Cette pratique n'est mentionnée pour aucun autre type de public durant cette période de 12 ans.

Même s'il ne s'agit que de retranscription des sténographes, ces nuances permettent d'approcher un style de public, sauf à considérer qu'il y aurait en quelque sorte une typification préalable. Elle reste toutefois peu probable sur une période de 10 ans par des sténographes différents. Elle n'est pas non plus reprochée par la presse d'opposition.

Plusieurs retranscriptions différentes d'un même discours.

Il existe de nombreuses retranscriptions d'un même discours, pour les différents orateurs. Nous avons donc là un moyen d'effacer quelque peu ce biais éventuel d'une construction typifiante des diverses réactions.

Il est un exemple particulièrement intéressant à travailler, celui d'un meeting de Gambetta à Charonne le 16 août 1881, qui se déroule mal. L'orateur, empêché de parler, finira par s'en aller. Cet épisode, devenu célèbre, fera le tour des rédactions et sera largement commenté, à droite comme dans les divers courants de gauche. Selon la *République française* (17 août 1881), un petit groupe de « meneurs » se serait mêlé à la foule en profitant de l'obscurité, pour empêcher Léon Gambetta de parler. Dès la première interruption, l'orateur en appelle au peuple de Paris et à sa dignité. Nous avons analysé le manquement aux bons usages de la parole publique, la vulgarité affichée de Gambetta comme stratégie d'énonciation¹³. Tout se passe comme si le parler vulgaire de Léon Gambetta se faisait écho de celui des opposants dans le cadre d'une norme descriptive qui donnerait à voir sans détour la violence du moment. Cette violence a-t-elle réellement existé ? Qu'en est-il de ces « sans voix » qui réussissent à faire taire l'orateur célèbre ? En croisant cette source avec celles de la presse, qu'elle soit d'opposition conservatrice ou d'opposition révolutionnaire, il est possible de répondre en partie à cette question.

Conclusion

Il est évident que ce « texte caché », cette « parole des sans-voix » ne peut s'atteindre ici que transformée. En histoire, l'administration de la preuve ne pourra jamais se faire que par diverses comparaisons et multiplication des sources. Nous ne pourrions jamais totalement exclure l'effet de captation symbolique et de propagande. En revanche, nous pouvons l'analyser. En creux, au travers du projet républicain affiché par la presse opportuniste et ses sténographes (ou à l'inverse, dénoncé par la presse d'opposition), nous pouvons raisonnablement dégager cette forme de parole. A notre sens, elle participe de cet événement discursif fondateur de la Troisième République. Jacques Guilhaumou définit l'*événement discursif* par l'inscription de ce *qui est dit* à un moment donné dans des configurations d'énoncés¹⁴. Rien n'oblige les grands leaders à venir s'exprimer devant des publics populaires, sauf à considérer que l'acte de fondation de la République ne peut trouver légitimité que dans un aller-retour entre arène parlementaire et grands meetings. Voilà qui amène l'historien à nouer ensemble l'étude du contexte langagier de fondation de la République et celle des actes de langage agissant sur ce contexte dans ce qui peut s'analyser

¹³ Dontenwille-Gerbaud, Aude, « Le volcanique Léon Gambetta, 1868-1882 », *Mots. Les langages du politique*, 111, 2016.

¹⁴ Jacques Guilhaumou, 2006, *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté.

comme une forme d'interaction entre leaders et publics populaires. Suivant les conclusions de Roger Chartier sur les origines culturelles de la Révolution Française, il convient en effet d'insister sur le rôle des publics, qui ne sont en rien réceptacle ou cire molle¹⁵. Dans cet univers de réflexivité du discours, les publics quels qu'ils soient, font partie des sujets d'énonciation. Pour celui qui prend connaissance de ces rassemblements par la presse, les réactions des publics notées par les sténographes et qui figurent dans les retranscriptions sont révélatrices des capacités interprétatives propres à ces publics réalisant un possible de l'*horizon d'attente* républicain.

Sources

Discours et plaidoyers politiques de Gambetta, 1881, rassemblés par Joseph Reinach, Paris, Charpentier, (11 volumes)

Floquet, Ch., 1885, *Discours et opinions*, rassemblés par Albert Faivre, Paris, Derveaux, (2 volumes)

Spuller, E., 1879, *Conférences populaires*, volume 1, Paris, Dreyfous Editeur

Le curé de la Ferté-sous-Jouarre à ses Paroissiens et aux habitants des Paroisses voisines, Paris, Parent, 16 juillet 1872. (Cote BNF : LB57 3684)

Références

Chartier, R., *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Seuil, 1990.

Coniez, H., « L'Invention du compte rendu intégral des débats en France (1789-1848) », *Parlement[s], Revue d'histoire politique* 2010/2 (n° 14), p. 146-158.

Cossart P., « Un peuple sage ou indiscipliné ? La construction par Le Temps d'un cadre interprétatif de la participation aux réunions politiques des années 1860 à 1910 », *Revue d'Histoire du 19^e siècle*, 2003, n°26-27

Cossart, P., *Le meeting politique de la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Rennes, PUR, 2011.

Dontenville-Gerbaud, A., « Les discours, acte de fondation de la République : l'interaction orateurs/publics populaires. Eugène Spuller, Charles Floquet et Louis Blanc à Troyes en 1879 », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 33, 2006.

Dontenville-Gerbaud, A., « Typologie des réactions des publics populaires républicains lors des grands meetings politiques (1871 – 1882) », *A la recherche des publics populaires (2). Etre peuple*, Dakhli, Le Nozach, Ségur (dir.), Questions de communication, Editions universitaires de Lorraine, 2016.

¹⁵ Roger Chartier, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Seuil, p.30.

Dontenwille-Gerbaud, A., « Le volcanique Léon Gambetta, 1868-1882 », *Mots. Les langages du politique*, 111, 2016

Farge, A. *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIIIe siècle*, Paris, Seuil, 1992.

Gardey, D., *Ecrire, calculer, classer : comment une révolution de papier a transformé les sociétés contemporaines (1800-1940)*, Paris, La Découverte, 2008.

Guilhaumou, J., *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006.

Maitron, J., (dir.), 1964-1977, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français. Première partie : 1789-1864 ; deuxième partie : 1864-1871 ; troisième partie : 1871-1914*, Paris, Editions ouvrières.

Morel, B., « Ce que conte le compte rendu : l'institution d'un ordre parlementaire idéalisé », *Droit et société* 2018/1 (n° 98), p. 179-199.

Présentation de la communication